

LUMINAIRES : de la fabrication au marquage CE

•
Fabrication de luminaires

LUMINAIRES : de la fabrication au marquage CE

Type de formation

Continue

Durée de la formation

4 jours

Public

Chef d'entreprise, conjoint et salarié professionnel fabricant de luminaires.

Demandeur d'emploi ayant des connaissances en luminaires et ayant un projet professionnel validé par un organisme du Service Public de l'Emploi.

Tarif

1176 euros

Formation diplômante

Non

Temps partiel

Non

Formation courte

Oui

Contrat de professionnalisation

Non

Apprentissage

Non

[LUMINAIRES : de la fabrication au marquage CE](#)

Présentation

Apprenez à concevoir et câbler vos luminaires dans le respect des normes électriques et des réglementations européennes

Les + de la formation

Une formation complète alliant technique, sécurité et réglementation.

Le conseiller formation de votre CMA vous aide à trouver les solutions de financement adaptées à votre statut et à la formation choisie.

Pré-requis

Jours 1 et 2 : apporter des luminaires à électrifier.

Jours 3 et 4 : un ordinateur portable, 1 à 3 luminaires de sa fabrication et ou des composants de ses luminaires.

Programme

Objectifs

Apprendre à maîtriser les risques électriques liés aux luminaires, connaître et assembler les accessoires, concevoir et fabriquer des luminaires conformes aux normes et au marquage CE, valider leur conformité, et sécuriser et valoriser sa production.

Coordonnées

Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne 10 boulevard des îles
56000 [02.97.63.95.38](tel:02.97.63.95.38)

[Voir le site](#)